54500
Vandœuvre
n° 105 · avril 2021

LA FABRIQUE DES POSSIBLES

le numérique pour tous

vandoeuvre.fr

Tram ou bus (BHNS)

Le conseil municipal de Vandœuvre ne lâche pas

La Métropole a la responsabilité de l'organisation des mobilités sur un territoire dont le rayonnement dépasse largement le cadre de l'agglomération nancéienne. Elle se doit de répondre à des enjeux essentiels en termes de capacité de transport, d'aménagement urbain, d'attractivité.

Le conseil métropolitain a validé jeudi 11 février une délibération englobant le futur transport en commun dans un nouveau plan de mobilité à définir. Alors que la construction du nouveau tram le long de la ligne 1 devait débuter en 2022, la Métropole a décidé de reporter ces travaux au-delà de 2026. Les élus Vandopériens n'ont pas participé à ce vote.

Pourtant le conseil municipal de Vandœuvre a exprimé à plusieurs reprises son attachement à un réseau de transports en commun répondant aux besoins de la population du territoire comme aux défis de l'avenir. Il a rappelé la qualité de la réflexion menée jusqu'à aujourd'hui sur le projet tram, qui a largement confirmé l'intérêt de ce matériel, pour ses performances en termes de capacité, de fiabilité, de fréquence et de confort.

Les élus du conseil municipal de Vandœuvre ont considéré que cette décision, et donc la délibération proposée, était prématurée et qu'il fallait attendre que des études techniques et financières rigoureuses soient menées pour déterminer le moyen de transport le plus efficace et fiable pour répondre aux enjeux de mobilité sur la ligne 1 ainsi que dans l'ensemble de l'agglomération. Cette position a été énoncée en conseil métropolitain et rappelée à l'occasion d'une motion votée en conseil municipal le 15 février. ■

Pour en savoir +

SOMMAIRE

2 TRAM OU BUS
3 ÉDITO
4 RETOUR SUR
6 SANTÉ
8 ACTUALITÉS
10 ASSOCIATIONS
12 ENVIRONNEMENT
15 LA FABRIQUE DES POSSIBLES
19 SÉCURITÉ
20 CULTURE
22 SPORT
24 DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE
25 SCOLAIRE
26 SOCIAL
28 CITOYENNETÉ
29 AU FIL DU CONSEIL
30 TRIBUNES

Hôtel de Ville :
7, rue de Parme
54500 Vandœuvre-lès-Nancy
Tél. : 03 83 51 80 00
Fax : 03 83 51 80 01

Accueil du public
du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h30
à 17h30

Retrouvez toute l'actualité de la ville de Vandœuvre sur
www.vandoeuvre.fr contact@vandoeuvre.fr @Vandœuvre

Services de la Métropole

Allo Stan (Bus et Tram)
03 83 30 08 08

Service des eaux
03 83 91 83 83
Urgences 24h/24h
03 83 91 83 62

Maison de la propreté
03 54 50 20 40

Service éclairage public
24h/24h
03 83 91 83 58

Circulation 24h/24h
03 83 40 46 46

Allo voirie
03 83 91 81 71

Signaler tous types de dysfonctionnement
www.g-ny.org

54500 VANDŒUVRE
le magazine de notre ville

Directeur de la publication :
Stéphane HABLOT

Directrice de la communication :
Alma MEHMETI

Photos/Rédaction/Infographie :
Service Communication

Impression :
La nancéienne d'impression
Dépôt légal n° 1098

© Ville de Vandœuvre - 4/2021

ÉDITO

Cela fait plus d'un an que nous subissons une crise épidémique sans précédent. Outre les conséquences sanitaires directes (plus de 90000 morts en France) celle-ci a un impact considérable sur notre vie quotidienne : privation de libertés, isolement, menaces sur l'emploi, rupture du lien humain...

Il va nous falloir adapter nos politiques pour faire face aux enjeux : soutien aux étudiants précarisés, lutte contre l'isolement, adaptation de nos politiques de prise en charge de la dépendance... Il va aussi falloir revisiter nos projets de Ville en fonction des nouveaux besoins que le Covid a amplifié : besoin d'espaces verts de proximité, accès à des réseaux numériques efficaces et accessibles...

Nous espérons tous qu'une accélération de la campagne de vaccination permettra de sortir au plus vite de cette crise.

Récemment, le plan de modernisation du CHRU de Brabois a été finalisé. Nous avons ainsi obtenu de la part du Gouvernement le maintien des 300 postes initialement supprimés, le maintien de la capacité en lits, une participation financière de 420 millions d'euros et une reprise d'un tiers de la dette de l'établissement.
En tout, 600 millions d'euros vont être investis pour moderniser l'hôpital de Brabois. Restons vigilants pour créer les conditions d'un hôpital dont on sera fier nationalement et donc localement.

Votre maire
Stéphane Hablot,

S. Hablot

Covid-19 - Une première vague de vaccination

La campagne de vaccination à destination des professionnels de santé et auxiliaires de vie de +50 ans et des personnes âgées de +75 ans a débuté mercredi 13 janvier 2021, malgré un manque de vaccins.

Vandœuvre dépasse les 5 arobases

La ville s'est vue de nouveau récompenser par la plus haute distinction des @@@@@.
Cette année elle a également obtenu la distinction « Territoire d'excellence numérique » qui souligne une « continuité remarquable dans la politique publique numérique. »

Breakdance

Le breaking devient pour la première fois discipline olympique. En février, une partie de l'équipe de France de breaking s'est entraînée au gymnase Brossolette. Six athlètes de 13 à 18 ans préparent les championnats de France et surtout les JO de Paris 2024 !

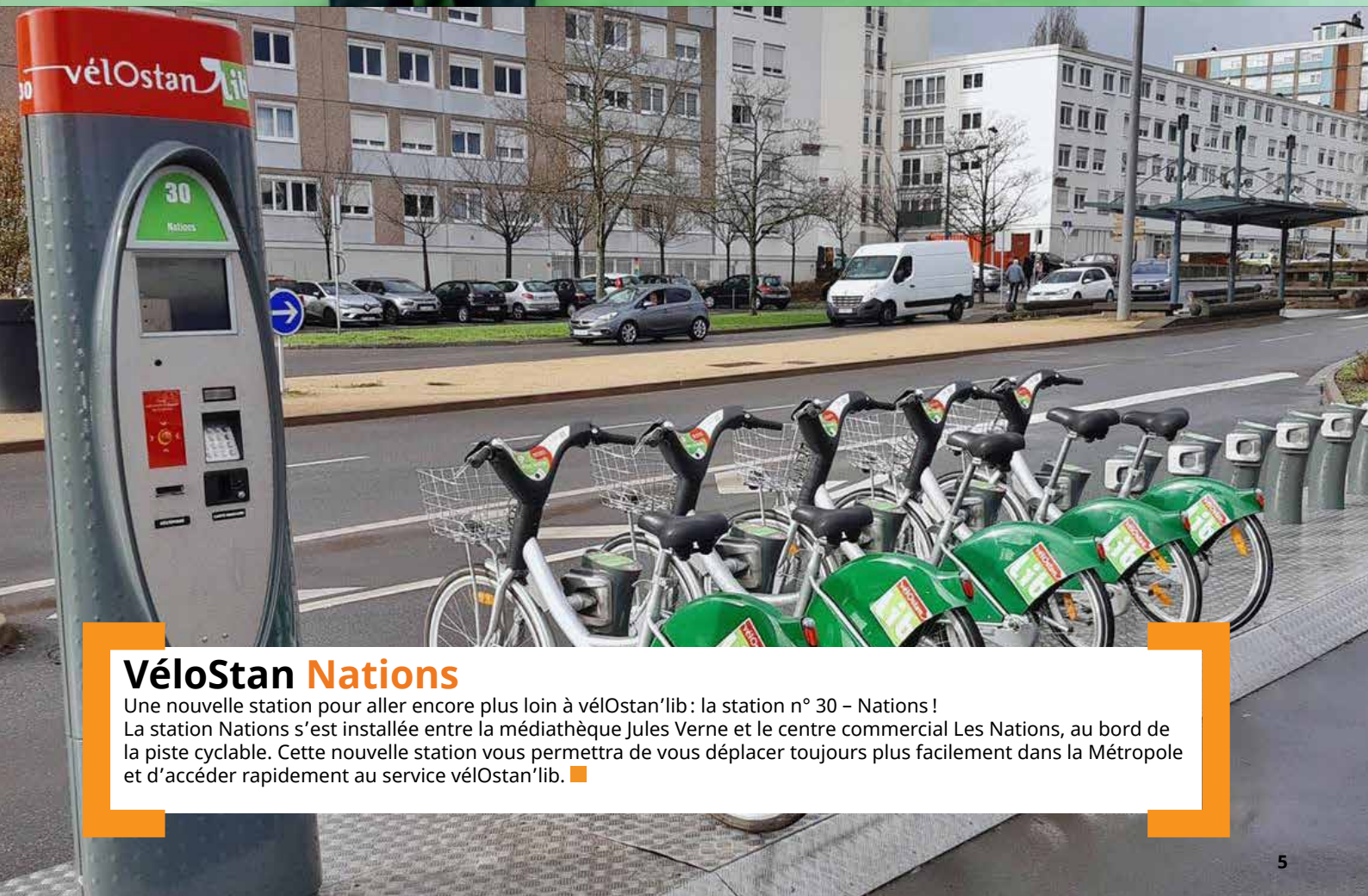

VéloStan Nations

Une nouvelle station pour aller encore plus loin à vélOstan'lib : la station n° 30 – Nations !
La station Nations s'est installée entre la médiathèque Jules Verne et le centre commercial Les Nations, au bord de la piste cyclable. Cette nouvelle station vous permettra de vous déplacer toujours plus facilement dans la Métropole et d'accéder rapidement au service vélOstan'lib.

Le mot d'une élue : Nancy Marchetti

adjointe déléguée ville santé et accessibilité

Nancy Marchetti

« La pandémie nous a conduits à nous adapter et à vivre différemment. Nous avons dû adopter des gestes barrières, porter un masque, nous éloigner physiquement de nos proches et, pour un grand nombre d'entre nous, rester « enfermés » pendant les confinements. Nous avons également dû renoncer à de nombreux loisirs et à notre vie sociale. Certains en ont même parfois négligé leur santé.

Les soignants constatent une diminution des recours aux soins. La peur d'être contaminé par le coronavirus, la crainte de déranger les professionnels de santé déjà très sollicités, la déprogrammation d'interventions hospitalières restent les causes principales de cet abandon de soins. Le recours à la téléconsultation ne parvient pas à enrayer le problème.

La situation actuelle est loin d'être évidente. Elle peut nous rendre anxieux, stressés, nous amener à être vulnérables et à en oublier sa santé et son bien-être.

Il faut avant tout être patient et bienveillant avec soi-même. Il arrive qu'on se sente fatigué et que l'on se focalise sur des choses négatives. Cependant, il vaut mieux se concentrer sur les faits positifs et aller chercher des solutions puisées dans la confiance en soi et sa capacité à s'adapter. En cas de besoin, il ne faut pas hésiter à solliciter de l'aide !

Il est important de reprendre le chemin des cabinets médicaux et paramédicaux. Le maintien des consultations et du suivi médical est essentiel pour conserver ou recouvrer une bonne santé. Toutes les mesures nécessaires ont été mises en place par les professionnels pour pouvoir accueillir les patients dans les meilleures conditions et dans le respect des consignes de sécurité sanitaire. » ■

+ D'INFOS

COVIDpsy54
03 83 85 82 00
du lundi au vendredi
de 9h à 17h

Croix-Rouge écoute
09 70 28 30 00
7j/7, de 8h à 20h

Numéro national Coronavirus
08 00 13 00 00
7j/7, 24h/24

Prévenir pour mieux guérir

Aujourd'hui, 1 patient sur 3 atteints de cancer a plus de 75 ans et 20 % des personnes âgées disent attendre plus d'un an avant de consulter pour des symptômes évocateurs d'un cancer.

Ce retard est souvent lié à une méconnaissance des signes d'alerte, et peut compromettre les chances de guérison.

Pourtant, avec le déploiement de l'oncogériatrie, il est désormais possible de mieux adapter les traitements à l'état de santé du patient.

Sur l'agglomération nancéienne, des possibilités d'évaluation spécialisée en cancérologie de la personne âgée existent au CHRU de Nancy et à l'Institut de Cancérologie de Lorraine.

Des doutes sur des signes anormaux (perte de poids involontaire, fatigue persistante, problèmes de transit, toux persistante, apparition d'une grosseur, saignements...) ?

Il faut toujours en parler à son médecin ! ■

4 questions au Dr. Fabre
responsable du Centre de vaccination SOS Médecins

1

54500 - Pouvez-vous nous dire quelles sont les prochaines étapes de la vaccination ?

Nous allons pouvoir vacciner dans les foyers de résidence en autonomie. Le but est d'étendre ce dispositif à d'autres foyers de résidence de la commune de Vandœuvre. Nous espérons, en accord avec la Plateforme Territoriale d'Appui, pouvoir étendre la vaccination à domicile aux personnes seules ne pouvant pas se déplacer.

2

54500 - Quels sont les vaccins administrés à Vandœuvre ?

À ce jour, nous vaccinons avec le vaccin Moderna. Le vaccin Astrazeneca est utilisé par les médecins généralistes du pôle de santé.
L'Agence américaine du médicament a été la première à autoriser le 18 décembre la mise sur le marché du vaccin du laboratoire Moderna. L'Agence Européenne des Médicaments (EMA) a donné son feu vert le 6 janvier, suivie, deux jours plus tard, par celui de la Haute Autorité de santé en France. Ce vaccin s'administre en deux doses espacées de 28 jours et sa formule est moins complexe à conserver. Ce vaccin serait efficace à 94,5 %.
Nous avons fait le choix de vacciner 60 patients par jour, afin de consacrer le maximum de temps à chaque patient, et de lui donner le temps nécessaire à la surveillance après l'injection. Le centre est fermé le week-end pour une raison simple, tous les médecins de la structure SOS participent à la garde de week-end sur tout le département (nuit et jour).
Nous avons conscience que tout n'est pas parfait, mais nous faisons tout pour améliorer notre dispositif vaccinal.

3

54500 - Pouvez-vous nous dire comment a été organisée la vaccination à Vandœuvre ?

La mise en place du centre de vaccination s'est faite en 24 heures, grâce à la réactivité de la municipalité, de son équipe santé et des les agents des services techniques, que je remercie infiniment. Il a fallu faire face au manque de coordination des tutelles de l'État, entre la non-visibilité sur la livraison des vaccins, les dysfonctionnements de la plateforme Doctolib, les problèmes de logistique.
La municipalité nous a mis à disposition des agents administratifs, du matériel bureautique, pour optimiser la réponse à la population.

4

54500 - De qui se compose l'équipe du centre de vaccination de SOS Médecins ?

Le centre de vaccination repose sur trois personnes : Béatrice Lamouille (secrétaire administrative), sa patience et son professionnalisme font d'elle un pivot incontournable du fonctionnement du centre de vaccination de Vandœuvre. Jennifer Verneau (infirmière libérale), elle coordonne toute la logistique matérielle pour la vaccination, elle gère le planning des infirmiers et la livraison des vaccins.
La troisième personne c'est moi, je suis le responsable du centre, je m'occupe de son bon fonctionnement, participe aux réunions des responsables des centres afin de faire remonter les

problèmes rencontrés sur le terrain. Je suis en étroite relation avec tous les intervenants de la mairie de Vandœuvre.
Le Dr Gaaliche Aymen, ainsi que le Dr Dias José, mes associés de SOS Médecins, m'aident à projeter et faire évoluer le centre de vaccination. Je remercie également tous les médecins de la structure SOS Médecins qui participent sur leur jour de repos au planning ; il en est de même pour tous les infirmiers libéraux. ■

SOS MÉDECINS

Dr. Fabre, Doan Tran (DGA) et Nancy Marchetti (Adjointe).

Je passe au digital...

Accompagner les commerces à l'utilisation du numérique.

La crise sanitaire du Covid-19 a provoqué une accélération des pratiques de commerce en ligne, avec la généralisation du clic-and-collect (commande en ligne et récupération des produits en magasin), et le recours aux plateformes d'e-commerce. Ces modes d'achat connaissaient déjà une forte croissance avant la crise sanitaire ; nul doute qu'ils perdureront, après.

Pour faire face à cette situation, et parallèlement aux mesures nationales de soutien à l'économie, les collectivités territoriales ont été proactives. Ainsi, la métropole du Grand-Nancy a mis en place une plateforme territoriale d'E-commerce, « *www.achetez-grandnancy.fr* », proposant à tous les commerçants indépendants du Grand-Nancy, de manière gratuite, d'y exposer et d'y vendre leurs produits, en ligne.

En complément, la Commune de Vandœuvre a lancé une initiative, « **Je passe au digital** », au bénéfice des commerces de la commune. Elle a pour but d'assister individuellement les commerçants dans l'élaboration et la mise en place de leur stratégie numérique : vente en ligne, création d'un site internet, présence sur les réseaux sociaux, etc. À partir d'un diagnostic digital et économique de l'entreprise, des solutions pratiques sont mises en place, avec le commerçant, afin de s'adapter au mieux aux évolutions actuelles, et de se saisir des opportunités offertes par des services numériques aujourd'hui. L'objectif est de soutenir l'activité commerciale indépendante et de proximité. ■

+ D'INFOS

Stéphane GONZALEZ
Chef de projet
La Fabrique des possibles
Tel. : 03 83 51 80 28

... et au solaire

L'énergie solaire suscite déjà beaucoup d'engouement chez les particuliers et bailleurs sociaux. Voici comment investir dans les systèmes solaires thermiques et les panneaux photovoltaïques.

Sûre et performante

Aujourd'hui les installations sont sûres et performantes. Elles peuvent permettre de couvrir 20 % à 70 % des besoins d'énergie (chaleur ou électricité). Les évolutions technologiques permettent aujourd'hui de rendre les installations solaires thermiques ou photovoltaïques beaucoup plus performantes.

L'État et les collectivités accompagnent les particuliers en apportant des conseils techniques et des aides financières. La métropole a décidé de multiplier par deux son aide (200 € par m² de surface). Les dossiers sont en accès libre sur le site de la métropole.

Pour moi ?

La Métropole vient de lancer une plateforme entièrement gratuite permettant aux Grands Nancéiens d'obtenir le potentiel solaire de leur toiture. Grâce à ce cadastre, particuliers, collectivités ou entreprises peuvent déterminer en quelques clics l'intérêt de développer un projet d'installation solaire, qu'il soit thermique pour chauffer son eau ou photovoltaïque pour vendre l'électricité produite ou l'auto-consommer.

Comment ?

Pour l'installation d'un CESI (Chauffe-Eau Solaire Individuel) ou d'un SSC (Système Solaire Combiné), une subvention, dont le montant sera proportionnel à la surface des capteurs solaires installés, peut être accordée. Elle s'élève à 200 € par m² de capteurs installés pour les particuliers (maisons individuelles et collectifs), les bailleurs sociaux ainsi que pour les communes.

Une demande de subventions doit être adressée à Monsieur le Président de la Métropole du Grand Nancy. La Métropole accuse réception de la demande dans un délai maximum de trois semaines. La notification de l'attribution est adressée au demandeur après soumission et décision du Président de la Métropole.

Une fois les travaux terminés, le demandeur de la subvention envoie à la Direction de l'Énergie du Climat et du Développement durable de la Métropole, une copie de la facture acquittée mentionnant la date de paiement et signée par l'installateur. Le paiement de la subvention fait l'objet d'un virement sur le compte bancaire du demandeur. ■

+ D'INFOS

Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC)
03 83 37 25 87
(fiches techniques et accompagnement personnalisé)
Direction de l'Énergie, du Climat et du Développement Durable du Grand-Nancy
03 54 50 21 39
www.grandnancy.eu

Les Associations : moteurs de solidarité et de proximité

La crise sanitaire que nous vivons et son impact dans nos vies rappellent à quel point la solidarité, l'entraide et l'intérêt général sont des valeurs primordiales dans nos sociétés. Des valeurs que les associations de Vandœuvre continuent de porter et de diffuser.

Actrices d'une économie non lucrative, sociale et solidaire, les associations sont aujourd'hui les premiers moteurs des solidarités de proximité, engagées dans l'effort national de lutte contre la pandémie. Un certain nombre d'associations a choisi de poursuivre les activités sur le terrain (les adaptant à la réglementation en vigueur), car il s'agit là du rôle intrinsèque des associations : agir ensemble et faire lien.

Croq'espace

Pour faire face au confinement, toute l'équipe de l'association Croq'espace s'est réorganisée pour poursuivre son action en faveur des enfants. Les activités à destination des adultes et des familles quant à elles ont été suspendues. L'aide scolaire est une priorité.

Grâce au soutien de la Mairie de Vandœuvre et de la CAF, Croq'espace a décidé de réagir très vite et de permettre l'accueil de ses jeunes adhérents dès la rentrée de septembre. L'objectif était de continuer à accompagner les enfants et les familles déjà fragilisés par le premier confinement.

Toute l'équipe de Croq'espace a ainsi modifié son planning afin de respecter au mieux le protocole dont l'un des points importants est le non-brassage des enfants scolarisés dans des établissements différents.

Les lundis et les jeudis, ce sont les enfants de Brossolette qui sont accueillis, les mardis et les vendredis les enfants de Jeanne d'Arc, les collégiens de Callot viennent les mardis et ceux de Simone de Beauvoir les mercredis après-midi sur deux créneaux.

Croq'espace compte deux jeunes en service civique, des bénévoles et la coordinatrice-animatrice de l'association. L'association reste joignable par téléphone pour les adhérents et les habitants quant aux questions administratives urgentes. ■

+ D'INFOS

Souaad El Hadis
14 rue de Venise, bâtiment les Bergeronnettes
Vandœuvre
09 52 41 97 54
croqespace@free.fr

Cyclo'Minus

Le nouvel atelier vélo Cyclo'Minus est un atelier participatif et solidaire à l'image de Dynamo à Nancy : un espace où les usagers apprennent à réparer et entretenir leur monture par eux-mêmes, et ce pour devenir plus autonomes et de se déplacer à moindre coût.
Cyclo'Minus est donc un atelier associatif d'auto-réparation où riment lieu de vie, de partage et de connaissances mais aussi de rencontres, de cambouis et de bonne humeur !

Le principe de l'atelier, à l'instar de tous les ateliers participatifs et solidaires, est simple : mettre à disposition de ses adhérentes et adhérents des outils, des pièces détachées (le plus souvent à prix libre) et leur prodiguer tous les conseils nécessaires grâce à l'expertise de ses bénévoles. Ainsi, toutes les personnes, même les plus modestes, peuvent réparer leur bicyclette. La promotion du vélo est ici une des valeurs essentielles.

Aussi, Cyclo'Minus privilégie le réemploi en récupérant via des dons des vélos. Ces derniers sont

+ D'INFOS
Cyclo'Minus
cyclominus@gmail.com
facebook.com/CycloMinus
Case n°7 du Marché Couvert de Vandœuvre

soit réparés pour être revendus à bas coût, soit démontés afin d'alimenter le stock de pièces détachées. En parallèle, l'achat d'un vélo « en l'état » est également possible ! Chacun peut ainsi, pour un prix modique, retaper une monture et arpenter les routes !

En parallèle, l'association fait partie du réseau local des ateliers vélos de l'agglomération nancéenne « La Clavette du Coin » ainsi que du réseau national « L'Heureux Cyclage ».

Enfin, pour pouvoir bénéficier des services de l'atelier, une adhésion suffit : 20€ en tarif normal et 10€ en tarif réduit (aucun justificatif n'est demandé). Elle est valable un an, de date à date. Alors rendez-vous tous les vendredis de 15h à 20h ! (Et de 14h 18h en période de couvre-feu).

Vous souhaitez faire partie de l'aventure et apporter vos compétences à cette association ? (Tenir une permanence, aider à la comptabilité ou à la rédaction de dossiers de subventions, participer à des animations extérieures...).
Voir + d'infos. ■

Jeunes et Cité

L'association Jeunes et Cité a été créée en 1972 à la cité des Provinces à Laxou et compte désormais 7 antennes réparties sur la Métropole, le territoire du Bassin de Pompey, Toul et Lunéville. Elle est installée à Vandœuvre depuis 2013. L'association poursuit l'action de Prévention Spécialisée menée précédemment par l'association Vivre Dans la Ville.

Au travers de sa mission principale de Protection de l'Enfance, l'association Jeunes et Cité participe à différentes politiques publiques :

- Lutte contre le décrochage scolaire
- Politique de la ville en matière de cohésion sociale
- Prévention de la délinquance
- Prévention de la radicalisation
- Politique de l'emploi consacrée à la lutte contre l'exclusion sociale des jeunes en situation de vulnérabilité.

Public

La prévention concerne prioritairement des jeunes de 12 à 18 ans auprès desquels les dispositifs de droit commun ne remplissent pas ou plus leur fonction. Elle s'adresse également à des jeunes adultes en grande difficulté d'insertion sociale et professionnelle, qui se trouvent en situation de risque de marginalisation.

Actions menées

Les équipes de Jeunes et Cité interviennent sur trois axes principaux

- Présence sociale dans les quartiers pour connaître les besoins de chaque territoire, des jeunes et des familles en situation de vulnérabilité
- Action éducative pour favoriser l'épanouissement des jeunes les plus vulnérables et accompagner les parents dans l'exercice de leur responsabilité éducative
- Action sur le milieu pour favoriser un développement social local et soutenir la capacité créatrice des habitants. ■

+ D'INFOS
Christine DUMAS
Cheffe de service
11 rue Robert Schuman à Vandœuvre
07 88 45 82 15 / 3 83 27 45 47
c.dumas@ulis.fr

Couches lavables

À l'heure actuelle, la santé et l'environnement sont à l'origine de réflexions personnelles et collectives. Le recours aux couches lavables représente donc un réel intérêt en termes de santé, d'environnement et de finances.

Santé

Les perturbateurs endocriniens et les substances cancérigènes étant au centre des préoccupations actuelles, les couches lavables ont été positionnées comme une alternative aux couches jetables.
En effet, elles sont:

- composées principalement de fibres naturelles,
- en général fabriquées à base de coton,
- sans substances toxiques,
- sans gel absorbant qui assèche la peau

Environnement

La question pour la Ville d'utiliser des couches lavables va être étudiée avec les professionnels de la petite enfance. Si vous habitez le Grand Nancy et que vous en faites la demande, une subvention (à hauteur de 25 % du coût), vous sera accordée pour l'achat d'au moins 15 couches lavables neuves. Cette aide est plafonnée à 100 € par enfant.

Finances

L'utilisation des couches lavables permet de diminuer de façon significative le recours aux crèmes hydratantes. On estime qu'un enfant utilisera environ 5 000 couches jetables avant d'être définitivement propre (contre 20 couches lavables). 5 000 couches jetables coûtent entre 750 et 2 000 euros en fonction des marques tandis que 20 couches lavables coûtent entre 300 et 600 euros.

Dispositif Crit'Air

Dans le Grand Nancy, le dispositif Crit'Air sera appliqué à compter du 1er juin 2021 pendant les pics de pollution prolongés. Son objectif : atténuer les effets de ces épisodes sur notre santé et plus particulièrement celle des plus fragiles.

La pollution de l'air est l'une des premières préoccupations environnementales des Français. Pour améliorer la qualité de l'air, il faut privilégier le vélo, la marche et les transports en commun.

Même si les résultats sont encourageants et que la qualité de l'air s'améliore, des pics de pollution apparaissent encore de façon épisodique.

Pendant les pics de pollution prolongés, la circulation différenciée sera donc mise en place dans le Grand Nancy.

Pour obtenir votre vignette Crit'Air, il vous suffit de vous munir de votre carte grise et :

- de vous connecter sur *www.certificat-air.gouv.fr*
- ou de contacter le numéro vert : 0 800 97 00 33 (appel gratuit du lundi au vendredi de 9h à 17h)

La vignette coûte 3,67 € (frais de port inclus) pour un véhicule immatriculé en France métropolitaine, et est valable pendant toute la durée de vie du véhicule.

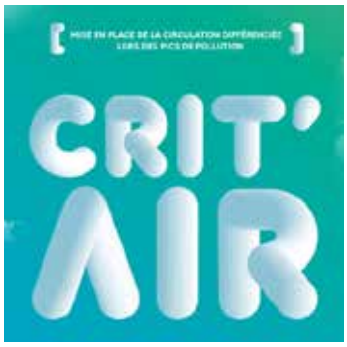

Allo frelons

Allo frelons participe à une action collective de lutte contre le frelon asiatique et demande aux professionnels de recenser les nids sur le territoire national, afin de mieux comprendre le comportement de cet insecte. L'utilisation des données permettra de réfléchir à des solutions adaptées de lutte.
Toute personne repérant un nid pourra ainsi participer à l'opération. Nous comptons sur votre aide afin d'optimiser la lutte sur nos territoires.

Pour en savoir +

L'école, j'y vais à vélo

Projet de la commune autour de l'apprentissage du vélo, des mobilités actives, et de l'espace public en direction de la jeunesse vandopérienne.

La Métropole du Grand Nancy veut mettre en place un plan vélo ambitieux. La Ville de Vandœuvre s'inscrit totalement dans cette logique et va elle-même engager une série d'actions autour du vélo et des mobilités actives, en particulier en direction de la jeunesse vandopérienne.

Car c'est un fait : la pratique du vélo a fortement diminué ces dernières années chez les jeunes. Les causes sont multiples, mais les conséquences toujours les mêmes, sur la santé et le bien-être de nos enfants.

Ce constat est largement partagé, notamment par l'Éducation Nationale qui, au travers de programmes d'apprentissage, essaie de développer la pratique du vélo pour se rendre au collège ou à l'école.

Le projet **« L'école à Vandœuvre, j'y vais à vélo »,** porté par la commune, aura pour cadre principal le territoire communal (l'espace public urbain), et les établissements scolaires (écoles élémentaires et collèges) de Vandœuvre.

Plusieurs objectifs sont poursuivis : encourager la pratique du vélo dès l'école primaire, développer l'autonomie des jeunes, préparer la transition entre primaire et collège, mais aussi travailler sur l'apprentissage citoyen de l'espace public et sensibiliser aux enjeux environnementaux.

Ce projet se construit avec, la communauté éducative en premier lieu, mais aussi les clubs et associations cyclistes, les bailleurs sociaux, le réseau de transports urbains…

Au programme pour 2021

- Organisation d'un cycle de formation pour 8 classes d'écoles élémentaires, de 10 séances en 3 phases : savoir pédaler, savoir circuler, savoir rouler en situation réelle
- Réalisation d'un circuit d'apprentissage du vélo
- Organisation de sorties accompagnées sur route
- Travail sur la sécurisation des trajets domicile-école
- Organisation d'un challenge ou défi sur le territoire communal
- Soutien au projet vélo spécifique mené par le collège Jacques Callot…

Le projet est évolutif. Il développera des actions régulières, mais a aussi vocation à s'enrichir d'actions nouvelles, en fonction du contexte ou des partenaires.

Quel garage à vélo à Vandœuvre ?

Nombreux sont ceux qui aimeraient se déplacer à vélo, mais 60% des habitants de Vandœuvre ne disposent pas de garage à vélo, et parmi les 40% qui en disposent, la moitié estiment que celui ci n'est pas suffisamment sûr pour éventuellement y laisser leur vélo. Nous souhaitons recueillir votre opinion sur la meilleure option pour créer des garages à vélo à Vandœuvre.

Pour en savoir +

Sentiers des coteaux des Enrichards

Création d'un parcours pédagogique qui permet aux promeneurs de découvrir le patrimoine naturel et historique des coteaux.

Les sentiers des coteaux des Enrichards, situés au-dessus du quartier Haut-de-Penoy, se sont dotés depuis début 2020 de plusieurs panneaux de sensibilisation. Ainsi un parcours pédagogique a été créé et permet aux promeneurs de découvrir le patrimoine naturel et historique du coteau. Ce parcours est accessible depuis le chemin de Beuhaies, par la rue de Houdemont et par la rue Champmartin.

Différents aménagements permettent d'observer et d'apprendre à reconnaître la biodiversité qui nous entoure : oiseaux des forêts et des jardins, mammifères, arbres ou encore interactions plantes et insectes. D'autres seront installés prochainement, notamment des panneaux sur l'histoire de ce coteau et sur les mystères du sol.

Les panneaux ont été conçus, réalisés et posés par l'association L'Atelier Vert. Cette association agit pour l'éducation à l'environnement en particulier par la réalisation d'animations, de supports pédagogiques, de sentiers d'interprétation, de chantiers nature…

Elle sera notamment présente à la manifestation Désir de Nature, organisée par la commune le dimanche 6 juin 2021, au domaine du Charmois.

Une ville amie des animaux

Notre municipalité engagée pour le respect des animaux et de la diversité, a mis en place des actions fortes dans l'esprit de la Charte « Une ville pour les animaux ».
Voici quelques exemples : prise en compte du bien-être animal dans le cadre de la restauration collective, instauration du statut du chat libre sur la commune avec budget dédié ou encore, mise en place en 2015 d'un Refuge pour la faune sauvage, avec interdiction de la chasse sur les 60 ha de son bois communal de la Champelle.
En décembre 2020, la Ville a apporté par une motion, son soutien au Référendum d'Initiative Partagée pour les animaux, et à la proposition de loi où figurent six mesures fortes permettant d'améliorer le sort de près d'un milliard d'animaux par an.

+ D'INFOS
referendumpourlesanimaux.fr

LA FABRIQUE DES POSSIBLES

Au mois de juin prochain la « Fabrique des possibles » ouvrira ses portes au 164 avenue du Général Leclerc à Vandœuvre.

Ce tiers-lieu déploiera, sur environ 600 m², des espaces d'initiation, de formation et de travail, des événements, pour faciliter les usages du numérique, pour tous.

Un fab-lab (atelier de fabrication) proposera par exemple des ateliers s'appuyant sur l'impression 3D, la découpe laser et même la couture assistée par ordinateur !

La Fabrique des possibles organisera des formations et des événements pour faciliter le recours au numérique des petites entreprises (commerces, indépendants), un espace de travail partagé (coworking) pour les indépendants et les petites organisations (bureau en location à la journée, à la semaine ou toute l'année). La Fabrique des possibles accueillera aussi une « Maison des micro-entrepreneurs », un lieu d'accueil et de conseil pour les micro (ou auto) entrepreneurs du Grand-Nancy.

Elle mettra à disposition ses ressources (salles de formation et équipements, espaces de travail collaboratif en ligne) pour les porteurs de projets voulant utiliser le numérique dans une optique sociale ou d'intérêt général.

Vous êtes une association et vous voudriez créer votre site internet, utiliser des tablettes numériques dans le cadre de vos activités, imaginer de nouveaux projets numériques avec vos bénévoles, vos bénéficiaires ? N'hésitez pas à rejoindre la communauté de la Fabrique des possibles !

Initié par la commune, ce projet est à présent porté par une association réunissant : la commune de Vandœuvre, la MJC Étoile, la MJC Centre social Nomade, l'association Alexis et la Métropole du Grand-Nancy. Cette association a vocation à s'ouvrir très largement à tous les acteurs locaux, les entreprises, les associations, et les citoyens qui veulent prendre part à l'aventure.

La Fabrique des possibles est labellisée « Fabrique de territoire », et à ce titre, bénéficie du soutien financier de l'ANCT (Ministère de la Cohésion des territoires). La Région Grand-Est, la Métropole du Grand-Nancy et la commune de Vandœuvre soutiennent aussi financièrement le projet. ■

+ D'INFOS

Stéphane GONZALEZ
Chef de projet
La Fabrique des possibles
Tel. 03 83 51 80 28

À la Fabrique des possibles vous pourrez

APPRENDRE 01

Ateliers d'initiation à l'informatique, à l'usage de tablettes

Assistance individuelle pour réaliser des démarches administratives en ligne

Sensibilisation à la protection de la vie privée et à l'utilisation des réseaux sociaux

Formation et utilisation des logiciels libres

ENTREPRENDRE 02

Un espace de travail partagé (coworking)

Un lieu d'accueil et d'accompagnement pour les micro-entrepreneurs afin de faciliter les collaborations

Des conseils pour s'approprier le numérique dans son activité professionnelle (commerçants, TPE indépendant)

INNOVER 03

Accueil, orientation et accompagnement des porteurs de projets d'innovation sociale numérique,

Faciliter les collaborations entre associations, collectivités et services publics

Start-up et entreprises afin de déployer de nouveaux services

De nouveaux usages du numérique, dans une optique sociale, citoyenne ou encore environnementale

Un plan d’action métropolitain

La Métropole du Grand-Nancy veut renforcer l’inclusion numérique des personnes en difficulté sociale et rendre le numérique accessible à chaque individu

Dans le cadre de sa stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, et en partenariat avec l’État, la Métropole du Grand-Nancy est le pilote d’un vaste plan qui a pour but de renforcer l’inclusion numérique des personnes en difficulté sociale.

En effet, recourir au numérique est aujourd’hui indispensable, pour effectuer des démarches administratives en ligne, rechercher un emploi, se déplacer, s’informer, s’instruire...

Trop souvent, par manque d’équipement, de connexion à internet, ou manque de maîtrise des outils informatiques, certaines personnes se trouvent exclues de ces services numériques. Le plan d’action métropolitain prévoit ainsi des actions autour de l’amélioration de l’accueil, de l’assistance numérique et de l’orientation des publics, la montée en compétences (mise en place d’un parcours d’initiation et de formation), l’équipement des familles (mise à disposition d’un ordinateur à bas coût), etc.

Dans le cadre de ce plan d’action global, La Fabrique des possibles assurera un rôle d’animation et de coordination des acteurs locaux et de centre de ressources. Près de 70 structures proposant des activités autour du numérique à vocation sociale sont aujourd’hui référencées sur le Grand-Nancy, comme par exemple l’association Avec, la MJC Étoile, la MJC Lorraine, la MJC Centre social Nomade, ou encore la FCCL, à Vandœuvre.

Interview
Stéphane Gonzalez

54500 - *C'est quoi un tiers-lieu ?*

Les tiers-lieux ont émergé en France ces dix dernières années. On en compte plusieurs centaines aujourd'hui. Ce sont de nouveaux lieux du lien social, du « faire ensemble ». Les tiers-lieux ont chacun leur spécificité, leur mode de fonctionnement, mais on peut distinguer des caractéristiques communes.

D'abord, un tiers-lieu, c'est un lieu physique, un endroit ouvert, bien identifié.

C'est surtout une communauté, c'est-à-dire un rassemblement de personnes, des citoyens, des associations, des entreprises ou des collectivités, qui ont envie de mener des actions ensemble, de collaborer, de mener des projets en commun.

Enfin, les tiers-lieux proposent à leur communauté des ressources, c'est-à-dire ses moyens pour réaliser leurs projets : des espaces de travail, des machines-outils, du matériel informatique (postes équipés et connectés, par exemple), etc. Et à partir de là, tout est possible. C'est à chacun et chacune de s'emparer de ces outils pour développer de nouveaux projets, dans une démarche collaborative !

54500 - *Quels types de projets ?*

Ça dépend un peu de la vocation générale du tiers-lieu. Il y a par exemple des tiers-lieux dédiés à l'innovation, aux entreprises et aux start-ups. Dans d'autres cas, ce sont des lieux culturels qui vont accueillir des artistes en résidence, des professionnels du monde du spectacle. Parfois, il s'agit très simplement de mutualiser des machines-outils coûteuses (pour le travail du bois par exemple) entre artisans et entreprises locales.

À chaque fois, dans ces lieux, ce qui compte avant tout, c'est l'animation de la communauté, les liens qui sont créés, la capacité et la volonté des participants à travailler ensemble.

54500 - *Et quelle sera la vocation première de la Fabrique des possibles ?*

À la Fabrique des possibles, on s'intéressera en particulier aux usages du numérique. Nous allons proposer des postes informatiques équipés et connectés à internet, notamment un poste adapté aux situations de handicap. Des ressources aussi comme, par exemple, des espaces de stockage de fichiers en ligne, des agendas partagés, un système de visioconférence, le tout basé sur des logiciels libres.

L'objectif de tout ça : permettre à chacun de s'approprier le numérique. Par exemple : afin d' accompagner les personnes en difficulté pour faire une démarche administrative en ligne, un travailleur social, mis à disposition par le CCAS de Vandœuvre, assurera des permanences.

On proposera des ateliers d'initiation, de formation, grâce à @robase, le centre informatique de la MJC Centre social Nomade, ou ESCape, celui de la MJC Étoile. Les entreprises, et en particulier les micro-entrepreneurs ou les commerces, pourront trouver des conseils et un accompagnement pour mieux utiliser internet dans leur activité professionnelle. C'est l'association Alexis, experte dans l'accompagnement des créateurs d'entreprises sur le Grand-Nancy, qui portera cette nouvelle activité, cette « Maison des micro-entrepreneurs ».

54500 - *Pourquoi se focaliser encore aujourd'hui sur le numérique ? Tout le monde utilise internet aujourd'hui, tout le monde a un smartphone, non ?*

C'est vrai, c'est toute la société qui est aujourd'hui passée au numérique, notamment grâce aux smartphones. Cela apporte un vrai plus, en termes de services ou de communication, mais à condition de pouvoir et savoir s'en servir !

Prenez par exemple les déplacements d'une ville à l'autre. Aujourd'hui, si vous ne pouvez pas vous connecter à internet, vous ne pouvez pas profiter du covoiturage, des liaisons en bus, ni des meilleurs tarifs de la SNCF, puisque tous ces services sont proposés uniquement sur internet. On se rend compte alors que le numérique devient un facteur d'exclusion ! De même s'agissant des petites annonces : avec la disparition des journaux papier, c'est le pouvoir d'achat des ménages les plus précaires qui est le plus touché !

On a un vrai besoin aujourd'hui de permettre à tous de pouvoir utiliser ces nouveaux services numériques. Mais aussi de proposer de nouvelles solutions, de nouveaux services, pour rendre le numérique vraiment utile, qu'il soit un facteur de liberté et d'autonomie, qu'il « ouvre le champ des possibles » au lieu de le restreindre.

Vidéoprotection et caméras-piétons

Comme de nombreuses communes, la ville de Vandœuvre a été amenée à procéder à équiper les agents de police municipale de caméras individuelles. L'installation d'un système de vidéoprotection sur son domaine communal a été rendue possible grâce au statut de zone de sécurité prioritaire.

La police de la ville équipée de caméras-piétons.

Caméras-Piétons : Un outil d'apaisement

Les caméras individuelles répondent à un besoin de sécurisation physique et juridique des agents de police municipale, afin qu'ils puissent procéder en tous lieux, à un enregistrement audiovisuel de leurs interventions lorsque se produit ou est susceptible de se produire un incident, eu égard aux circonstances de l'intervention ou au comportement des personnes concernées.

Protection des personnes filmées

Dans le but de protéger les personnes concernées par un enregistrement, les caméras doivent être portées de manière apparente, généralement sur l'uniforme au niveau du torse. Les personnes filmées doivent également être informées du déclenchement de l'enregistrement, sauf si les circonstances l'interdisent.

Protection des données enregistrées

Afin de les protéger, ces informations ne peuvent être consultées qu'à l'issue de l'intervention et uniquement par le chef du service ou les agents individuellement habilités. Elles sont conservées six mois à compter du jour de leur enregistrement, hors le cas où elles sont utilisées dans le cadre d'une procédure judiciaire, administrative ou disciplinaire.

Droit d'accès aux enregistrements

Les personnes concernées ont un droit d'accès indirect aux informations enregistrées, effectué par l'intermédiaire d'un magistrat de la CNIL. ■

Vandœuvre rejoint le Centre de Supervision Urbain de la Métropole

Un centre de supervision urbain (abrégé en CSU) est une salle ou un bâtiment équipé d'écrans affichant en direct les images filmées par des caméras de vidéosurveillance, qui peuvent parfois être manipulées à distance. La Métropole du Grand Nancy possède un centre de supervision urbain. Toutes les images des caméras de surveillance arrivent dans ce centre et sont contrôlées en permanence. Vandœuvre sera la onzième ville de l'agglomération à rejoindre ce dispositif.

Les missions d'un Centre de Supervision Urbain

Un centre de supervision est généralement divisé en deux unités :

- une unité radio qui réceptionne les appels téléphoniques des habitants, les traite dans les plus brefs délais et déclenche les différentes interventions des équipes de police municipale de la commune. Cette unité assure aussi la gestion des alarmes des bâtiments municipaux.
- une unité vidéoprotection qui visionne en temps réel les secteurs vidéo protégés et en exploite les images. Son but est d'être en mesure de réagir rapidement en cas de besoin.

Qui peut filmer la rue ?

Seules les autorités publiques peuvent filmer la voie publique. Ni les entreprises, ni les établissements publics ne sont autorisés à le faire. En revanche, la vidéosurveillance ne peut pas être utilisée pour filmer l'entrée ou l'intérieur d'immeubles d'habitation. ■

À VANDŒUVRE

Musée de la santé de Lorraine

Depuis que la pandémie bouscule nos modes de vie, jamais la thématique « santé » n'a été aussi présente… À Brabois, une association de passionnés est aux manettes du Musée de la santé de Lorraine. Ce musée retrace l'histoire de nombreuses disciplines médicales.

Le musée de la Faculté de Médecine de Nancy

En 1872, l'École Préparatoire de Médecine de Nancy devient une faculté. Un certain nombre de pièces arrivant en renfort de Paris incite à la création d'un musée. Ce musée prendra encore plus d'importance, fin XIXe, début XXe, lors de la création de l'Institut Anatomique.

Créé par la Professeur Antoine Beau, ce musée resta longtemps rue Lionnois, dans le cadre de l'ancienne faculté de médecine. Les collections furent transférées, en 1996, dans les locaux de la Faculté de Brabois et réparties en plusieurs salles, grâce au soutien du Doyen Jacques Roland et à l'appui financier de l'Association des Chefs de Services hospitaliers.

Du matériel ancien

Des instruments d'enseignements ou de cliniques, récupérés dans les facultés ou offerts par des particuliers, permettent de mesurer l'évolution des pratiques médicales. En plus des collections de pinces, forceps, seringues, planches anatomiques et autres microscopes, le musée dispose de quelques curiosités tel le « poumon d'acier », appareil dans lequel on installait les enfants souffrant de poliomyélite, une ancienne table d'opération en acier, des appareils de transfusion sanguine de bras à bras…

Ce musée renferme aussi de nombreuses œuvres : des portraits, des bustes, des documents, une collection de moulages dermatologiques en cire etc. Leurs valeurs historiques et artistiques viennent d'être reconnues par leur classement au Patrimoine mobilier départemental de Meurthe-et-Moselle. Ces œuvres sont donc le reflet des hommes qui ont exercé la médecine en Lorraine et ceux qui en ont assuré l'enseignement.

Aujourd'hui avec la restructuration du Pôle Santé, la redistribution de certains services mais aussi la renégociation des surfaces allouées font qu'un certain nombre de ces collections se reforment ou disparaissent. La volonté du Département d'Anatomie est de protéger ces pièces en les regroupant dans un musée dédié aux disciplines morphologiques, en les restaurant, mais avant tout en procédant à leur inventaire.

Les « Amis du Musée de la Faculté de Médecine de Nancy » s'investissent dans la conservation et la restauration de ce patrimoine. ■

+ D'INFOS

En raison de la crise, les visites du musée sont suspendues. Lorsqu'elles reprendont, les personnes intéressées par une visite (même en petit comité) pourront contacter les responsables de l'association philippe.wernert3@wanadoo.fr ou m.labrude@orange.fr

Musée des Géosciences

La première pierre du futur musée des Géosciences est posée au sein de l'École nationale de géologie à Brabois. Plus de 45 000 échantillons seront présentés régulièrement sous forme d'expositions thématiques.

Giovanni Zengi est consultant en minéralogie à l'École nationale supérieure de géologie (ENSG) de l'Université de Lorraine. C'est à Naples, à l'âge de 9 ans, qu'il a trouvé son premier caillou et commencé l'une des plus importantes collections conservées aujourd'hui en France. À l'époque il n'imaginait pas un jour être associé au projet de création d'un musée des Géosciences.

Aujourd'hui la moitié du chemin est faite. Après des années de recherches, Giovanni Zengi a réuni plus de 20 000 échantillons de minéraux et de fossiles et le bâtiment de l'école abrite vingt-quatre vitrines dédiées à une exposition permanente de 900 échantillons.

Serge Bouly, maire de Laneuveville de 1993 à 2020, ingénieur à la retraite, lui aussi associé au projet de musée, évalue à près de 45 000 le nombre d'échantillons qui pourront être présentés en roulements sous forme d'expositions thématiques. Reste donc à aménager un espace complémentaire de plain-pied avec l'installation de trente-quatre mètres de nouvelles vitrines.

Le coût global de ce projet se chiffre à 100 000 €. La ville de Vandœuvre a attribué une subvention de 20 000 €.

« *La création d'un tel musée sur le territoire de notre commune est une belle opportunité pour démocratiser les connaissances scientifiques en les rendant accessibles à tous les publics* » explique le maire, Stéphane Hablot. ■

+ D'INFOS

École nationale supérieure de géologie (ENSG) de l'Université de Lorraine

Giovanni Zengi.

L'Union Sportive **Vandœuvre Handisport**
Des créneaux sportifs maintenus !

L'Union Sportive Vandœuvre Handisport est une association multisport accueillant des personnes en situation de handicap physique et sensoriel pour une pratique sportive adaptée. Ce public étant prioritaire, tous les créneaux sportifs sont actuellement maintenus !

Un club sous le signe du renouveau.

L'US Vandœuvre Handisport a décidé de se développer depuis l'élection de son nouveau bureau en septembre 2020. Thomas Jeandel, jeune président de l'USVH, joueur de basket et membre actif du comité handisport 54, a des idées plein la tête.

Actuellement, l'association propose 5 sports : le basket-fauteuil, le foot-fauteuil, l'haltérophilie, la sarbacane et le tir sportif. Les créneaux sportifs sont assurés par Prince Biyela, éducateur sportif mis à disposition par la ville de Vandœuvre, et Fabien Kajganic, entraîneur de basket pour la section compétition. En décembre, un jeune service civique, Zoura Bounoua a également rejoint l'aventure handisport.

L'initiative du moment

Tous les jeudis de 15 h 30 à 17 h 30, c'est multisport au Parc des Sports. L'US Vandœuvre Handisport accueille sur inscription gratuite, les personnes en situation de handicap et les étudiants STAPS. Au programme : basket-fauteuil, boccia, badminton, tennis de table, tir sportif et bien sûr beaucoup d'échanges et de partage.

Le nouveau projet pour septembre 2021 : une école des sports handisport

En plus de ses actions de sensibilisation, l'USVH souhaite proposer des créneaux multisports hebdomadaires à destination des jeunes de 6 à 21 ans en situation de handicap physique et/ou sensoriel. L'objectif étant d'initier les jeunes à une pratique sportive, de les faire évoluer vers les clubs et pourquoi pas leur permettre de participer aux Jeux Paralympiques de Paris 2024 ! ■

+ D'INFOS

Pour plus d'information, l'US Vandœuvre Handisport est présent sur les réseaux sociaux.

Pour en savoir +

Séance d 'entraînement à la sarbacane.

Bouger plus avec Prescri'Mouv

Chaque médecin traitant a la possibilité de prescrire de l'activité physique adaptée pour ses patients. Pourtant, cette pratique reste aujourd'hui peu utilisée.

Le dispositif Prescri'mouv a pour objectif de faciliter la prescription médicale pour améliorer la santé et la condition physique des patients adultes atteints de maladies chroniques grâce à la pratique d'une activité physique ou sportive.

Les bienfaits de l'activité physique sur ces personnes est non-négligeable.

Elle leur permet de réduire les complications liées à la maladie, et de limiter la prise de médicaments.

Ce dispositif s'adresse aux personnes adultes atteintes :

- d'une affection de longue durée : diabète, cancers (sein, colorectal, prostate) artérite des membres inférieurs, maladie coronaire stabilisée, broncho-pneumopathie chronique obstructive,
- d'obésité : indice de masse corporelle compris entre 30 et 40.

Le service des sports propose des créneaux d'activités sportives adaptés pour les adultes inscrits dans le dispositif. ■

+ D'INFOS
Renseignez-vous au 03 52 62 64 37
prescrimouv-grandest.fr

Retour sur la Semaine Olympique et Paralympique

Associer les pratiques

La Semaine Olympique et Paralympique (SOP), est une semaine organisée chaque année dans le but de promouvoir la pratique sportive chez les jeunes, en mobilisant la communauté éducative autour des valeurs citoyennes et sportives, que l'on retrouve dans l'olympisme et le paralympisme. Cette opération nationale permet d'associer les pratiques physiques et sportives à l'éducation morale et civique.

C'est donc l'occasion de travailler des thématiques telles que le fair-play, les valeurs du sport et de l'Olympisme ou encore de l'égalité, de la santé mais aussi l'inclusion des élèves en situation de handicap.

Zoom sur la thématique 2021 : la santé

L'édition 2021 à mis l'accent sur la santé. Du 1er au 6 février les deux classes olympiques (CE2 et CM2) de l'école Europe Nations, labellisée « Génération 2024 » ont mené un projet particulier avec l'aide du service des sports.

Elles ont bénéficié d'une semaine d'activités et de rencontres sur la thématique du sport. Elles ont aussi proposé à toutes les classes élémentaires des écoles de Vandœuvre des petits défis qui ont été créés et diffusés sous forme de fiches d'activités et de vidéos pour inciter les élèves à participer aux défis sportifs et ainsi pratiquer une activité physique quotidienne. ■

Jardin partagé à **Biancamaria**

Premiers arbres plantés

La crise sanitaire que nous traversons, nous a donné envie d'améliorer notre cadre de vie en mettant la nature au service d'un urbanisme plus humain…

L'usage du jardin dans des politiques publiques d'intérêt général ne date pas d'hier. Ce sont des jardins conçus, aménagés et gérés écologiquement avec les usagers. Ce sont des lieux d'expérimentation, d'innovation, et de convivialité ancrés dans la notion de la démocratie participative.

Du point de vue de la collectivité, le jardin partagé est avant tout, une nouvelle manière d'intégrer les habitants dans la conception des espaces publics et de les rendre acteurs.

Les premiers arbres et végétaux ont été plantés, non loin des écuries, le samedi 27 février avec la participation des habitants, des élus, des adultes, des enfants du quartier. Caroline Antoine, paysagiste, et Aurélie Marzoc, designer, ont animé au préalable des rencontres avec les habitants volontaires et des membres de la société Kèpos pour imaginer l'aménagement de la parcelle, un grand terrain de plus de 2000 m².

Ce terrain sera un vrai laboratoire pour faire connaître des méthodes de culture biologique mais plus largement pour se former à de nombreuses activités de la transition écologique. Des parcelles seront mises à disposition des habitants pour qu'ils puissent jardiner en toute tranquillité en s'appuyant sur les compétences de professionnels avertis… Le beau projet de Kèpos est en train d'émerger avec le soutien de la Ville au sein d'un quartier en pleine mutation. ■

Plantation des premiers arbres à Biancamaria.

Les écuries reprennent vie

Les anciennes écuries militaires de Biancamaria (et plus récemment du centre équestre Drouot) vont bientôt reprendre vie. Un espace de coworking et de bureaux partagés (L'Atelier Biancamaria), un restaurant (« Un peu, bocaux »…), un espace de coaching seront créés sur 900 m², le tout agrémenté d'une terrasse et d'un jardin !

Ce cadre de travail sera bientôt proposé aux Vandopériennes et Vandopériens. ■

+ D'INFOS

Contact
Fabien Laloue
06 87 13 28 85

Citoyens en herbe « Parlement des enfants »

La classe de CM2 de l'école Paul Bert, accompagnée par Madame Mazouz, participe cette année au projet « Parlement des Enfants ». Pour cette 25e édition, les élèves sont invités à élaborer des propositions de loi sur le thème « L'alimentation durable et équilibrée ».

Qu'est-ce que le Parlement des enfants ?

Le Parlement des enfants est une opération organisée par l'Assemblée nationale avec le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) et la Mission laïque française (MLF). Elle offre aux élèves de CM2 une leçon d'enseignement civique et moral en leur proposant de découvrir la fonction de législateur. Ils sont invités à rédiger, sous la conduite de leurs enseignant(e)s, une proposition de loi.
Après un travail autour du rôle des députés et du fonctionnement de l'Assemblée nationale, la classe de CM2 a rédigé une proposition de loi concernant la diminution de la TVA sur les produits locaux et de saison. Ainsi, des légumes locaux seraient moins chers que des légumes importés de l'Union Européenne ou du reste du monde.

À plusieurs reprises, les textes adoptés par le Parlement des enfants ont été repris dans de véritables propositions de loi, soumises à l'examen de l'Assemblée nationale par des députés. Certaines d'entre elles ont été adoptées et sont devenues de véritables lois de la République.

Le jury national et les classes finalistes

Début mai, un jury national sélectionnera cinq propositions de loi parmi celles retenues. Elles seront ensuite mises en ligne sur le site du Parlement des enfants, afin que l'ensemble des classes participantes puisse en débattre.

Chaque classe choisit la proposition de loi ayant sa préférence et procède à un vote électronique.

Les classes finalistes seront accueillies le mardi 15 juin 2021 à l'Assemblée nationale. C'est à cette occasion que le nom de la classe lauréate sera dévoilé.

Tous nos encouragements à nos citoyens en herbe dans cette belle aventure ! ■

La classe de CM2 de l'école Paul Bert, accompagnée par Madame Mazouz.

Espace sans tabac devant les écoles

Lors du dernier conseil de l'école élémentaire du Charmois, les représentants de parents d'élèves avaient souhaité la création d'espaces sans tabac devant les entrées d'école.

Le groupe scolaire du Charmois a été retenu pour expérimenter cette démarche. Des affiches ont été posées devant ce groupe scolaire. Des pochoirs seront apposés au sol.

Afin de sensibiliser les parents à cette opération, une information a été diffusée par le biais des cahiers de liaison des enfants de même qu'une information sur les supports de communication de la ville. Cette mesure « espaces sans tabac » s'inscrit pleinement dans le cadre de la santé publique visant à sensibiliser, prévenir et protéger les enfants des effets du tabagisme. ■

Créateurs de liens

Juliette Régnier *61 ans*
retraitée, Vandopérienne depuis 1964

Juliette Régnier,
Femmes du peuple en Lorraine
De l'ombre à la lumière

Dominique Semonin
Association Réponse

« Cet ouvrage est un hommage à toutes les femmes Lorraines »

Aînée de 9 enfants, ouvrière à l'usine dès 14 ans, engagée très tôt à la J.O.C. (Jeunesse Ouvrière Chrétienne), Juliette, voue sa vie à la culture, aux échanges et à l'engagement en faveur de la justice, de la dignité, de l'égalité Homme-Femme et du droit des femmes en particulier.

Auteure en 2009 d'un premier livre-mémoire sur le quartier Saint Sébastien à Nancy, elle édite en 2013 un deuxième livre, destiné aux jeunes, « N'abandonnons jamais ! Choisissons la Vie » : « J'ai voulu transmettre aux jeunes l'envie de militer, de faire entendre leur voix et de tracer leur propre voie.

« Femmes du peuple en Lorraine, de l'ombre à la lumière ».

Sorti en 2020, cet ouvrage est un hommage à toutes ces femmes Lorraine qui ont combattu pour l'obtention de droits fondamentaux comme le droit à l'expression, le droit de vote, à l'autonomie, à l'IVG, à la contraception, etc. *« Au travers du trop petit nombre de noms de rues des villes de Lorraine qui leur rendent hommage (sur 12 996 rues en Lorraine, 339 portent un nom féminin), je me suis aperçue que les femmes retenues étaient en grande majorité des femmes instruites ou vertueuses. Dans mes recherches, j'ai découvert des centaines d'autres femmes dont l'unique destin était d'être mères ou épouses et qui pourtant, ont participé aux avancées du droit des femmes sur le plan légal. Mon livre tente d'apporter sa pierre au grand édifice à construire de la place de la Femme dans nos sociétés.*

En France, cette cause essentielle a progressé vers l'égalité et la parité, mais il faut garder à l'esprit que « rien n'est acquis ». Car si ces progrès sont réels, ils restent fragiles tant ils sont soumis aux crises sociétales. C'est pourquoi les femmes et les hommes de progrès doivent rester ensemble et vigilants. Alors l'avenir sera beau ! »

« Favoriser les rencontres entre générations et cultures »

L'association Réponse est née en 1987 à Vandœuvre et compte à ce jour 139 adhérents dont une équipe active de bénévoles. Elle a pour objet de favoriser l'insertion sociale des personnes d'origine étrangère en proposant de multiples activités et apprentissages dans le domaine de la langue française, l'accompagnement des familles et la lutte contre les inégalités culturelles. Réponse, c'est aussi le soutien au Collectif Expressions Plurielles qui, composé d'associations et de structures locales, lutte au quotidien contre les inégalités Hommes / Femmes.

« Nous voulons être les interlocuteurs des habitants du quartier, faciliter le lien, ce que nous avons pu faire avec les cafés thématiques en recueillant des témoignages », confie Dominique Semonin, un des membres fondateurs de Réponse et directrice de l'association pendant 30 années. *« Nous avons mené de belles actions tel le FLE (Français Langue Étrangère), la Journée du 8 mars ou encore le Jardin partagé, projet qui prend forme pour favoriser les rencontres entre générations et cultures ».* Aujourd'hui, Dominique Semonin a « passé le témoin » à Luc Bour, nouveau directeur.

Rompre l'isolement au foyer des Jonquilles

Le robot Ubbo.

Les premiers bilans de la pandémie montrent qu'elle a eu un impact considérable sur la solitude et l'isolement. C'est pourquoi les robots de téléprésence font désormais partie des technologies utiles à l'homme.

Le service Seniors a fait appel à la jeune société française Axyn pour que l'un de ses robots soit utilisable afin de faciliter et simplifier les échanges humains dans la résidence-autonomie « Les Jonquilles ». Il donne la possibilité aux familles de s'entretenir plus librement avec leurs proches.

Dans ses autres fonctionnalités disponibles, le robot Ubbo (co-financé par la fondation Bruneau) permet de mettre en place la téléconsultation médicale.

Enfin, pour les aidants, il permet également de lever le doute en cas d'alerte, et d'avoir l'action appropriée tout en rassurant la personne âgée. ■

Des soins pour nos aînés

Vaccination au foyer des Jonquilles avec Madame Brungard.

43 résidents du foyer des Jonquilles ont été vaccinés le 19 mars par deux médecins de SOS Médecins et deux infirmières.

Marie-Jeanne Brungard, déléguée aux personnes âgées, a veillé au grain. Selon elle « *La vaccination est la seule prévention. C'était un devoir de donner la possibilité au résidents de se protéger* ».

Tous les résidents avaient rempli un questionnaire la veille. A tour de rôle, ils se présentaient à l'infirmier qui vérifiait le questionnaire, puis le médecin procédait à la vaccination. ■

Une borne numérique interactive accessible à tous

La commune n'a pas attendu la crise actuelle pour initier sa transformation numérique. Les atouts sont nombreux. Le numérique permet de faciliter l'accès à l'information, booster l'attractivité d'un territoire, offrir des outils de proximité et de mise en relation avec les administrés, développer la citoyenneté participative...

Le rôle du CCAS

Le CCAS constitue l'outil principal de la municipalité pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune. Il a pour rôle de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les habitants dans leurs démarches administratives et de les soutenir dans leur gestion budgétaire.

Afin d'améliorer l'accompagnement des usagers et lutter contre la fracture numérique, le CCAS fera l'acquisition cette année d'une borne numérique interactive accessible à tous.

Quels sont les avantages d'une telle borne ?

Cet outil numérique permet d'accéder facilement aux services en ligne tels que la CAF, Pôle Emploi et le Trésor Public de manière à ce que les usagers puissent réaliser leurs démarches en ligne. Des professionnels seront à disposition des usagers pour les accompagner dans l'utilisation de cet outil numérique intuitif et ergonomique.

Cette borne permettra également de consulter le site de la ville de Vandœuvre et des animations programmées. Ses fonctionnalités numériques seront nombreuses et évolueront avec le temps et les besoins des habitants. ■

Cours à distance, logements exigus, diminution de leur vie sociale, perte de leur job… La pandémie a un réel impact sur la santé mentale des étudiants. Pour aider ces étudiants à y voir plus clair parmi les aides proposées, la Ville de Vandœuvre a leur donné la parole, le 18 février sur sa chaîne Twitch.

La crise Covid : quels ressentis pour les étudiants ? Quelles solutions leur apporter ?

Mélanie Guersing, étudiante en 2e année de DUT Info-Communication et Publicité donne son ressenti suite à cet événement :

« Cette émission mettait en avant les aides mises à la disposition des étudiants par la Ville et les solutions proposées (…) C'était l'occasion de s'exprimer sur un sujet qui nous tient à cœur, se sentir pris au sérieux, écoutés mais aussi de pouvoir échanger « sans tabous ». Le but n'était pas de dire que tout va bien mais de rappeler que même si cette pandémie nous a imposé des changements dans nos modes de vies, elle nous a aussi permis de mettre en pratique de nouvelles méthodes pour partager du contenu, communiquer, échanger, combattre au mieux la fracture numérique… La communication est essentielle. Si cette période déshumanise certains échanges, nous avons à disposition des moyens pour les rendre plus accessibles et efficaces. » ■

Contrat communal étudiant

Des étudiants s'engagent auprès de la population

Signature des premiers contrats étudiants.

Pour en savoir +

Une véritable richesse existe à Vandœuvre par la présence de 17 000 étudiants au sein des établissements d'enseignement supérieur (facultés, Écoles…). La commune a souhaité favoriser l'engagement de ces étudiants auprès de la population. Le Contrat Communal Étudiant leur propose de mener une mission d'intérêt général dans les associations et les services municipaux.

En contrepartie, la municipalité les aide dans leur réussite scolaire et professionnelle pour, par exemple, acheter un matériel informatique ou financer leur permis de conduire.

L'étudiant devient alors un volontaire au service de la population.

Ils ont fait le pas

Éric, Arthur, Doriane, Marine, … font actuellement du soutien scolaire auprès des élèves des écoles élémentaires et des collégiens.

« *En cette période difficile pour les étudiants, le Contrat Communal Étudiant permet de tisser du lien social, de rencontrer des Vandopériens et de se sentir utiles pour les autres.* » ■

+ D'INFOS

Vous êtes étudiant et inscrit à l'Université de Lorraine, vous pouvez postuler :
Pôle DESU Hôtel de Ville.

Conseil municipal

Conseil du 15/02/2021

Motion Tram ou BHNS : des études approfondies indispensables pour une décision partagée

Cf article en page 2.

Motion de soutien au Traité International d'Interdiction des Armes Nucléaires (TIAN)

Considérant les dangers que représentent les armes nucléaires, le Conseil municipal de Vandœuvre a décidé de se joindre aux nombreuses communes françaises ayant signé l'appel des villes pour l'interdiction des armes nucléaires.

Conseil local de développement durable

Afin d'associer les habitants et personnalités locales à l'avenir de leur ville, en étudiant en amont les projets municipaux, la commune de Vandœuvre a décidé de créer un Conseil local de développement durable (CL2D), instance consultative composée de deux collèges : un collège « habitants » et un collège « personnalités locales ».

Ce CL2D pourra s'autosaisir de tout sujet qu'il jugera utile et ses travaux seront examinés et restitués, notamment à l'occasion de séances plénières annuelles auxquelles assisteront les élus du Conseil municipal.

Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'AFM Téléthon

Compte tenu du contexte sanitaire qui a empêché l'organisation d'animations par l'AFM Téléthon, et dont les recettes générées permettaient de soutenir la recherche contre les myopathies et l'aide aux malades, la commune de Vandœuvre a décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 1.500 euros à l'association.

Convention pour la collecte d'encombrants dans un conteneur – Quartier Vand'Est

Afin de lutter contre les dépôts sauvages dans le quartier Vand'Est, la ville de Vandœuvre, en partenariat avec la Métropole du Grand-Nancy, le bailleur social MmH et les associations Réciprocité et Envie, a décidé d'initier une action de collecte d'encombrants qui se traduira par l'installation d'un conteneur dans ce quartier.

Des permanences d'accueil seront animées par Réciprocité à raison de trois permanences par semaine. L'association Envie collectera tout électro-ménager réparable et réutilisable et la Métropole prendra en charge les encombrants restants qui seront acheminés à la déchetterie. Les habitants seront ainsi sensibilisés à la propreté de leur cadre de vie ainsi qu'aux bonnes pratiques en matière de déchets.

Conseil du 8/03/2021

Décision modificative – Virement des chèques cadeaux aux séniors

La situation sanitaire a obligé l'année dernière la commune à faire le choix d'une distribution des traditionnels chèques cadeaux aux séniors par virement bancaire.

Toutefois, le centre des finances publiques de Vandœuvre a informé la commune du fait que l'imputation budgétaire initialement prévue pour procéder à ces virements n'était pas exacte (comme ce fut le cas pour de très nombreuses communes françaises). Cette délibération avait donc pour but de modifier l'imputation et de permettre ainsi la poursuite des virements.

Compte tenu des difficultés rencontrées avec ces virements, et pour autant que la situation sanitaire le permette, la Municipalité a décidé de ne pas renouveler ce dispositif de virement la prochaine fois.

Décision a été prise de revenir aux modalités de distribution qui étaient à l'œuvre avant la crise sanitaire et qui, par ailleurs, permettaient de privilégier des achats auprès des commerçants de Vandœuvre qui sont, eux aussi, fortement impactés par cette crise.

Trois figures vandopériennes nous ont quittés

En ce début d'année 2021, Vandœuvre a eu la tristesse de voir disparaître trois de ses employés municipaux qui ont su, tout au long de leurs carrières, tisser des liens forts avec leurs collègues et les Vandopériens : Bruno Lévêque, Jean-Claude Éberlé et Thierry Weiss :

Bruno Lévêque est décédé le 12 février 2021 à l'âge de 61 ans. De 1980 à 1992, il est entraîneur de tennis à Nancy, Art-sur-Meurthe et Sommerviller. Après diverses expériences professionnelles, il intègre les services techniques de Vandœuvre en 1999 et le Parc des Sports en 2005 en qualité de gardien des installations sportives. D'un naturel chaleureux et franc, Bruno – dit « Bubu » – avait toujours un sourire et le petit mot qui va bien pour tous les visiteurs du Parc des Sports.

Jean-Claude Éberlé est décédé le 09 mars 2021 à l'âge de 73 ans. Après avoir travaillé dans les villes de Nancy et de Blainville-sur-l'Eau, il intègre le service des Ressources Humaines de la ville de Vandœuvre en 1983, qu''il dirigera à partir de 1995. Dès 1999, il devient responsable du service État Civil jusqu'à son départ à la retraite le 11 mai 2008. Exigeant et rigoureux dans son travail, Jean-Claude était quelqu'un de passionné dans la vie, vouant une admiration sans bornes à l'actrice Romy Schneider, présidant pendant de nombreuses années son fan club international.

Thierry Weiss est décédé le 22 mars 2021 à l'âge de 61 ans. Après avoir œuvré dans les communes de Marly-le-Roi et d'Olivet, il devient Chef de la Police Municipale de Vandœuvre en octobre 2000, jusqu'à sa retraite le 1er décembre 2020. Sa bonne humeur, son sens de l'honneur et du dévouement, sa diplomatie et son autorité naturelle faisaient de Thierry un policier municipal aimé et respecté.

Aux familles et amis de ces personnes dévouées et généreuses, la ville de Vandœuvre adresse ses sincères condoléances.

GROUPE SOCIALISTES ET RÉPUBLICAINS

Précarité étudiante : une mobilisation indispensable

Avec 42 % d'habitants de moins de 30 ans, l'agglomération nancéienne affiche un profil plus jeune que la moyenne nationale (35,1 %) et que la moyenne régionale (35 %). C'est particulièrement vrai dans 3 communes : Nancy, Maxéville et Vandœuvre. Par ailleurs, sur cette population, on compte une très forte proportion d'étudiants, liée à l'attractivité des formations supérieures du territoire, en particulier l'Université de Lorraine. Ainsi, 57 % des 18-29 ans se déclarent inscrits dans un établissement d'enseignement, soit 20 points de plus qu'en moyenne régionale.
À elle seule, la ville de Vandœuvre concentre environ 17000 étudiants. Ce qui témoigne d'une forte attractivité et d'un dynamisme des structures de formation proposées sur notre territoire mais constitue également un défi pour notre commune, particulièrement en cette période de crise sanitaire qui impacte très durement les étudiants.
Raréfaction des jobs étudiants, difficulté à trouver des stages, demandes d'aides alimentaires qui se multiplient, difficultés d'accès au logement, problèmes psychologiques… Si la commune n'est pas directement compétente en matière d'enseignement supérieur, notre Municipalité a néanmoins décidé d'agir en réorientant ses dispositifs d'aide et d'accompagnement et en coordonnant l'ensemble des acteurs concernés : CROUS, Métropole, associations spécialisées, CCAS…
Le groupe Socialistes et Républicains soutient totalement les initiatives prises par Skender Hekalo et Régine Komorowski dans ce domaine.

Groupe Socialistes et Républicains : Philippe Atain-Kouadio, Marie-Jeanne Brungard, Claude Grauffel, Stéphane Hablot, Skender Hekalo, Régine Komorowski, Marie-Agnès Rouillon.

GROUPE ÉCOLOGISTES ET CITOYENS SOLIDAIRES

Être solidaire

Il y a un étrange jeu de miroirs entre la crise sanitaire mondiale et la crise environnementale. La crise sanitaire touche le vivant humain, la crise écologique affecte le vivant humain, et tout le vivant de notre planète. La crise actuelle rappelle aussi que la santé nous inscrit dans l'environnement comme dans un milieu en équilibre. Un virus signifie, bon gré mal gré, la fragilité du vivant humain et son insertion dans le monde des vivants, non humains compris.
Cette crise crée des situations qui questionnent aussi sur ce que signifie prendre soin du vivant, notamment en mettant au jour des scénarios qui éclairent ce que pourrait être une catastrophe environnementale et climatique sévère : face au même diagnostic on voit se dessiner aussi bien des scénarios survivalistes, que des propositions de pactes sociaux, solidaires, lucides et fraternels.
La peur devant une épidémie, l'effroi devant les contaminations encouragent des réflexes de repli, mais on ne saurait confondre confinement, qui peut avoir une signification thérapeutique, et isolement qui a une signification sociale.
Être solidaire peut prendre en ces temps, le sens éthique voire civique, de savoir être solitaire, mais présent dans la distance, créer de nouvelles solidarités au visage inédit, passer d'actions individuelles à des actions plus collectives à l'échelle des territoires locaux.
Ensemble, et en même temps que la vie reprendra ses droits, nous devrons réfléchir à un nouveau modèle de société où les logiques financières ne réduiront plus l'homme à ses facultés de produire et de consommer, ce qui a provoqué un recul du bien-être social directement corrélé aux dégradations environnementales.
Cette crise a accéléré la transition vers ce nouveau modèle urbain de villes intelligentes, vertes, inclusives et sobres énergétiquement : ce que nous voulons pour Vandœuvre.

Rien ne changera autour de nous, si rien ne change en nous.
Paul Ohana

Groupe des écologistes et des citoyens solidaires : Dany Ackermann, Marie-Hélène Breteille, Nadine Clesse, Francine Coquillaud, Manu Donati, Nadine Piboule, Philippe Plane, Sylvain Thiriet, Bertrand You

GROUPE COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS

La culture de l'art et de l'esprit contre celle de l'argent

Les 20 et 21 mars, des intermittent.e.s du spectacle et des artistes soutenu.e.s, entre autres, par des responsables du CCAM de Vandœuvre, décidaient comme dans 70 autres lieux de culture en France, d'occuper le théâtre de la Manufacture à Nancy.
Ce mouvement de colère débordait du cadre de l'emploi culturel en s'étendant aux précaires et au refus de la future réforme de l'assurance chômage.
Cette lutte fait donc partie intégrante des combats menés actuellement en Meurthe et Moselle par les personnels hospitaliers, ceux des EHPAD, les aides à domicile et par toutes celles et ceux, postier.e.s, cheminot.e.s, universitaires, chercheuses et chercheurs, professeur.e.s qui se battent contre la casse des Services Publics.
Proposer cette indigne réforme régressive de l'Assurance Chômage en ces temps de destructions massives d'emplois tient de la provocation inacceptable.
L'absence de culture est dangereuse à l'échelle de la société. On s'en rend compte en ces temps de fausses informations et de complotisme. Beaucoup de gens privés de culture se sentent comme amputés. Aujourd'hui, dans le respect des gestes barrière, de la distanciation physique et de jauges de spectateurs adaptées, il faut sans tarder rouvrir des théâtres, des cinémas, des musées et des lieux de concert.
En ces temps de mobilisation des gens du spectacle, on peut se souvenir de Jack Ralite, ancien ministre, instigateur en son temps des « États généraux de la culture » et participant à toutes les luttes des salariés et précaires.
Pendant que le Gouvernement privilégie l'économie et les dividendes pour les actionnaires au détriment des revenus des salariés et des chômeurs… Il faut reprendre une de ses citations : « Ne pas traiter le pauvre dans l'homme, mais l'homme dans le pauvre. » Remettre l'humain.e au cœur des réflexions, pas l'argent…
Prenez soin de vous, la période est difficile…

Le groupe communistes et républicain(e) s : Carole Attuil, Franck Stocker.

FRANCE INSOUMISE

L'Appel Inédit

Notre groupe apprend, s'adapte chaque jour à de nouvelles mesures, à de nouvelles fragilités auxquelles la population doit faire face. Nous multiplions les échanges, et passons au plus vite de la parole aux actes. Dans le contexte actuel, notre force réside dans notre proximité directe avec les habitant.e.s les plus touché.e.s qui sont aussi nos voisin.e.s. Nous continuons de déployer solidarité, entraide, présence sur le terrain, à l'écoute, y compris des plus démunis. Pour mener les évolutions de société nécessaires pour réagir à la crise, nous continuons de porter le programme de l'Avenir en Commun, continuellement mis à jour par des groupes de travail nationaux, organisés par thématiques et ouverts à la contribution de tous. Ces évolutions se jouent à plusieurs échelles, et cela nous amène devant l'enjeu des prochaines élections départementales et régionales.
Ce que nous pouvons faire en tant que citoyen.ne.s, c'est déjà en parler, inciter à se mobiliser pour faire entendre sa voix. C'est aussi faire confiance, soutenir celles et ceux qui se battent pour nos droits et pour plus de démocratie. Un appel a été initié pour la construction d'un programme commun autour d'une liste unique : l'Appel Inédit. Nous vous invitons à le rejoindre sur lappelinedit.fr et participer aux échanges pour construire

ensemble le futur de notre région. Nous ne devons pas laisser reproduire le scénario des précédentes élections régionales. Ne laissons pas de côté la vie démocratique. Le contexte n'est pas favorable, et nous avons tous besoin de considérations plus positives, de retours constructifs. C'est la force de mouvements comme celui de la France Insoumise, qui regroupe nombre de personnes inspirantes, avec des professions, des origines sociales encore trop souvent dénigrées et peu représentées dans les autres sphères politiques. Cette mixité témoigne de nos valeurs d'ouverture et d'engagement citoyen.

Les élus de la France Insoumise
Samuel Carême, Bruno Damoiseaux, Jeremy Richard, Nicole Stephanus, Laurie Targa

GROUPE SOCIÉTÉ CIVILE

Vandœuvre au cœur du plan de refondation du CHRU de Nancy-Brabois

Depuis le 19 mars et les annonces d'Olivier Véran, les modalités du soutien financier de l'État sur le schéma directeur du CHRU de Nancy-Brabois sont enfin connues. L'avenir de l'établissement semble s'éclaircir et nous nous en réjouissons !
Reprise d'un tiers de la dette, contribution de 70 % au financement de la refondation immobilière : le soutien du gouvernement est significatif. La levée définitive des suppressions de postes et de lits (longtemps évoquées comme un préalable à l'engagement financier de l'État) est également porteuse de sérénité.
Tout ceci est le résultat du travail et de l'engagement menés par les équipes médicales, la direction de l'hôpital et les élus ainsi que des leçons tirées de la crise sanitaire.
Le programme de restructuration, qui devrait permettre au CHRU de devenir un véritable « pôle d'excellence », prévoit de passer de sept à deux sites de soins. L'hôpital central, en cœur de ville, sera maintenu et rénové. Sur le site de Brabois, les infrastructures vétustes telles que l'emblématique barre seront détruites et un nouveau complexe regroupera les activités du plateau technique et abritera la majeure partie des services de soins.
Notre ville compte s'engager activement dans ce projet immobilier de grande envergure et relever ainsi un véritable défi urbain. L'enjeu sera également de réfléchir afin d'anticiper les accès à ce futur plateau technique situé sur notre commune.
Nous gardons toutefois en mémoire les nombreuses insuffisances révélées par la crise de la Covid-19. Ainsi, devant les engagements financiers annoncés, nous resterons vigilants à ce que la qualité de la prise en charge des patients reste une priorité. Cela passera nécessairement par un nombre suffisant de personnels et des conditions de travail adéquates.
Nous en profitons pour renouveler nos remerciements à nos soignants aux côtés desquels nous restons engagés et qui, tous les jours, font face à cette crise sans précédent.

Groupe Société Civile : Abdel Chaari, Arnaud Harand, Chaba Graf, Fathi Makhloufi, Henri Rousselot, Jean-Pierre Becker, Karima Boudjenoui, Marilène Villaume, Nancy Marchetti, Samira Menouar, Zeynep Taktak.

GROUPE « OUI VANDŒUVRE »

Une vie municipale presque normale

Au quotidien, la pandémie nous rattrape, en nous faisant passer du meilleur au pire en quelques instants. Quel que soit notre ressenti, ne baissons jamais la garde. Les gestes barrières et le vaccin doivent être pour tous une priorité.
Une bonne nouvelle, le contribuable vandopérien ne financera pas seul Faron. Après s'être entêté et avoir engagé des frais d'études importants, le Maire s'est enfin résolu à écouter son opposition. L'acquisition se fera via la Métropole. Nous resterons, c'est certain, vigilants sur l'extension de la ZAC Biancamaria.
Le climat sociétal est moins réjouissant. Face aux agressions violentes de jeunes, filles ou garçons, face au harcèlement, face aux attaques contre nos policiers, face à l'utilisation à outrance des réseaux sociaux où beaucoup n'ont plus de limite, État, enseignants et collectivités ne peuvent pas tout, les parents devant avoir le rôle majeur en matière d'éducation. Combien aurions-nous aimé que le Maire, toujours si présent dans les médias, nous montre de la colère, de la fermeté ou de l'empathie sur les événements survenus dans notre commune ces dernières semaines. Faut-il, comme nous le disons depuis longtemps, que l'un de nos policiers ou l'un de nos habitants y laisse sa vie ? Nous n'avons pas d'autre choix que de nous en inquiéter.
Concernant le Dispositif de Réussite Éducative que nous défendons depuis des mois et suite à la réponse relativement favorable du Maire en Conseil Municipal, nous ne pouvons que nous satisfaire de l'apport prochain d'un personnel pour ce service.
Le premier magistrat a salué une opposition constructive… bien ! Mais charge à lui d'être le garant d'un comportement respectueux, sans mépris ni arrogance de quiconque envers l'opposition. Une Mairie ne doit pas être un tribunal de moralité où nous serions jugés sur des valeurs que nous n'aurions prétendument pas.
Mais de cela nous en reparlerons prochainement sur la page Facebook de la ville, où nous avons obtenu, suite à nos demandes, un droit d'expression que nous ne manquerons pas d'utiliser bimensuellement.

Pour le groupe « OUI Vandœuvre », Dominique Renaud, Marc Saint Denis, Léopold Barbier. Facebook @OuiVandoeuvre

GROUPE « TOUS VANDŒUVRE ! »

Un vaccin pour retrouver notre liberté

Les autorisations de mises sur le marché pour les vaccins contre la Covid19 se succèdent, et se ressemblent ! Bien que des talents français participent à ces prodiges scientifiques vaccinaux, ils s'expatrient. Et pour cause, le salaire moyen en début de carrière d'un chercheur français s'établit à seulement 63 % du salaire moyen des pays de l'OCDE, et les crédits publics en recherche et développement (R & D) ont diminué de 28 % entre 2011 et 2018 alors que dans le même temps ils augmentaient de 11 % en Allemagne ou encore de 16 % au Royaume-Uni. Les vandopériens peuvent être fiers de leur CHRU. Le ministre a annoncé le financement par l'État à hauteur de 420 millions d'euros du futur CHRU de la ville qui doit regrouper l'ensemble de ses activités sur un site unique, à Brabois sur la commune de Vandœuvre-lès-Nancy. « L'État va financer le projet à hauteur de 420 millions d'euros, soit 70 % de son coût total. C'est bien au-delà ce qui était prévu à l'origine ». C'est quand même une preuve de « l'excellence » de notre CHRU.
Il faut que notre pays retrouve la volonté d'investir massivement avec des prises de risques en créant et soutenant financièrement un consortium d'acteurs publics, de biotechs et d'industriels dédiés à la recherche et à la production de médicaments innovants. Ne soyons plus au dépourvu ou dépendants. Oui notre santé est question d'argent. Nationalement les communiqués circulent pour nous encourager à nous faire vacciner. La commune doit en faire autant, montrant sa bienveillance pour les vandopériens, le message en sera plus compris et adopter. Pour la 2e commune de la Meurthe-et-Moselle, le vaccin doit être une évidence, un exemple. Il faut dès que possible une vaccination pour TOUT LE MONDE et un vaccinodrome par exemple dans les salles municipales. Une équipe, médecins, infirmiers, doit être mise en place afin d'être prêt à agir rapidement lorsque les vaccins seront disponibles sur notre commune. N'attendons pas l'urgence pour agir !

Tous Vandœuvre !
François Palau, Caroline Zenevre Collin
contact@tousvandœuvre.fr, tousvandœuvre.fr

6 JUIN 2021

VANDOEUVRE
PARC DU CHARMOIS

#DÉSIR de NATURE

10 H
18 H

RENCONTRES
PARTAGES
ANIMATIONS
SPECTACLES

Ville de Vandœuvre lès-Nancy